

La Tribune du Technopole Mulhouse

Prélèvement à la source : quelles modalités et conséquences pour votre organisation ?

Mardi 03 juillet de 17h30 à 19h

Maison du Technopole (40 rue Marc Seguin, Mulhouse)

Pour vous permettre de mieux appréhender les modalités de cette réforme majeure ainsi que vos nouveaux rôles et obligations en tant qu'employeur, nous vous convions à cette réunion d'information sur le Prélèvement à la Source (PAS) de l'impôt sur le revenu qui entrera en vigueur le **1er janvier 2019**.

DÉROULÉ

17H30 Accueil des participants

17H45 Intervention

18H45 Vous avez la parole

19H00 Moment de convivialité

L'INTERVENANT DE LA TRIBUNE

Xavier Briclot

Expert en fiscalité

Jean-Pierre Battigelli

Manager Paie

In Extenso

Experts-Comptables

Événement co-organisé par :



INSCRIPTION (avant le 28 juin)

inscription.technopole-mulhouse.com

En savoir plus :

Corinne PATUEL - Tél. : 03 89 32 76 76

contact@technopole-mulhouse.com

Accès :

40 rue Marc Seguin - Mulhouse

Coord. GPS : N 47.745722°, E 7.296603°